



Réponse commune de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture et Monsieur le Ministre des Affaires intérieures à la question parlementaire n° 984 des honorables Députés Joëlle Welfring et Meris Sehovic

- 1. Le gouvernement est-il d'accord qu'une communication claire et concise des phénomènes météorologiques devient de plus en plus importante et que des incohérences apparentes ou réelles dans les communications des divers services météorologiques sont à éviter ?*

Une communication claire et concise concernant les phénomènes météorologiques est très importante et bénéficie du soutien du gouvernement. Par conséquent, il n'y a qu'une seule autorité désignée pour le Luxembourg pouvant émettre des alertes météorologiques, à savoir MeteoLux (cf. Plan d'intervention d'urgence (PIU) en cas d'intempéries). Les publications de presse ou les informations fournies par des services météorologiques privés sont totalement indépendantes des informations fournies par le service météorologique de l'Etat.

- 2. Dans l'affirmative, le gouvernement envisage-t-il la mise en commun des deux services météorologiques publics voire de les rapprocher l'un de l'autre ? Toujours dans l'affirmative, quelles sont les mesures et le calendrier prévus à cet égard ?*

MeteoLux entretient une bonne collaboration avec les autres services météorologiques publics. Des échanges et réunions communes ont lieu régulièrement.

Des concertations autour de la création d'une institution nationale pour la météorologie ont eu lieu entre les différentes entités impliquées à partir de 2018. Différents scénarios envisageables ont été analysés, allant d'une simple séparation comptable détaillée jusqu'à la création d'un établissement public avec sa propre gouvernance. Or, le projet n'a pas abouti..

Entretemps, le service AgriMeteo du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture a été renforcé (le réseau de stations météorologiques d'AgriMeteo a augmenté de 32 en 2018 à 37 actuellement, réparties à travers tout le pays) pour répondre aux besoins spécifiques du secteur agricole, notamment en vue de mieux préparer l'agriculture au changement climatique. Les stations de l'ASTA et de l'Administration de la Gestion de l'Eau (AGE) sont également consultées par les services de MeteoLux. De son côté, MeteoLux dispose de la seule station au Luxembourg qui correspond aux critères de qualité de la WMO (World Meteorological Organization) et dont les données sont intégrées dans le « WMO Integrated Global Observing System ». Cette station remplit également toutes les exigences nécessaires pour le domaine de l'aviation.

Le programme gouvernemental 2023-2028 ne prévoit pas la mise en commun des deux services météorologiques publics.



3. *Est-ce que d'autres initiatives sont prévues afin de renforcer la collaboration entre les deux services météorologiques publics au Luxembourg ?*

Voir ci-dessus

4. *Le gouvernement envisage-t-il de profiter de synergies éventuelles avec les services météorologiques privés et dans l'affirmative, comment ?*

Il est important pour le Luxembourg d'assurer un service météorologique fiable, professionnel et de haute qualité. Il est donc essentiel de s'appuyer sur un personnel disposant d'une formation conforme aux standards de l'OMM (Organisation météorologique mondiale), afin de garantir le niveau de qualité requis pour les informations météorologiques et climatologiques. Il n'est pas connu si les services météorologiques privés luxembourgeois disposent des formations requises et répondent ainsi aux niveaux de qualité exigés par la réglementation.

5. *Quelles mesures le gouvernement compte-t-il entreprendre afin d'assurer une communication harmonisée au sujet des phénomènes météorologiques au Luxembourg ?*

Les publications de presse ou les informations fournies par des services météorologiques privés sont indépendantes des informations fournies par les services météorologiques de l'Etat. Néanmoins, la mention et la publication de la source compétente pour les informations officielles sont essentielles. Le projet LU-Alert est un bon exemple qui vise à améliorer considérablement l'harmonisation de la communication, y compris la publication des alertes météorologiques.

Luxembourg, le 21 août 2024

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes